

# CONDITIONS DE RÉSERVATION

## 1. Champ d'application

Les présentes conditions de réservation régissent les relations contractuelles entre le CLIENT et Aletsch Bahnen AG (ABAG). Veuillez également lire attentivement et tenir compte des dispositions relatives à la protection des données, des conditions d'utilisation du site internet [shop.aletschbahnen.ch](http://shop.aletschbahnen.ch) ainsi que des conditions tarifaires et de transport.

## 2. Prestations

ABAG fournit au CLIENT les prestations suivantes:

- Vente des billets des remontées mécaniques;
- Location de chariots à bagages sur le site d'ABAG;
- Vente de bons d'achat.

### 2.1. Billets des remontées mécaniques

2.1.1. La vente des billets de remontées mécaniques est soumise en particulier aux conditions tarifaires et de transport d'ABAG.

2.1.2. Les conditions réglant l'échange/le remboursement des billets de remontées mécaniques achetés en ligne sont contenues dans les conditions tarifaires et de transport d'Aletsch Bahnen AG. Il est également recommandé au CLIENT de souscrire une assurance accident et annulation.

### 2.2. Types de commandes

La boutique en ligne d'Aletsch Bahnen AG propose différents types de commandes. Vous avez le choix entre les options suivantes:

#### 2.2.1. Retrait aux distributeurs automatiques ou dans les points de vente:

le billet que vous avez réservé vous est transmis par e-mail sous forme de bon. Scannez-le sur place à un distributeur automatique ou dans l'un des points de vente d'Aletsch Bahnen à la station inférieure de Betten, à Mörel ou à Fiesch. Le forfait de ski que vous avez réservé sera alors établi sans frais.

#### 2.2.2. Chargement KeyCard:

Le billet que vous avez réservé peut être chargé sur une KeyCard existante. Pour cela, vous avez besoin du numéro de la KeyCard figurant au dos de celle-ci. Cette KeyCard vous permet l'accès direct au domaine skiable.

#### 2.2.3. Chargement du Swiss Pass:

Si vous possédez un Swiss Pass (titre de transport des Chemins de fer fédéraux suisses), vous pouvez y charger votre forfait de ski en saisissant votre numéro Swiss Pass et votre code postal dans la boutique en ligne. Sur place, vous pourrez franchir directement les tourniquets.

#### 2.2.4. Aller simple:

Lors de la réservation d'un aller simple, vous recevez par e-mail un bon muni d'un code-barres vous donnant un accès direct au train. Chargez ce code-barres sur votre téléphone mobile ou imprimez-le et présentez-le directement au tourniquet de la station.

#### 2.3 Annulations/remboursements:

- Les offres combinées réservées et payées ne peuvent en principe pas être annulées.
- Si une partie de l'offre combinée ne peut être utilisée pour cause d'accident, de maladie ou de décès, le remboursement de la prestation partiellement utilisée n'est possible que sur présentation d'un certificat établi par un médecin de la région ou d'un rapport d'hospitalisation d'un hôpital du Haut-Valais. Le remboursement est calculé en tenant compte de la différence entre le prix de la prestation réservée et le nombre de jours utilisés. Les frais de traitement se montent à CHF 10.– par personne.
- Il est également conseillé au CLIENT de souscrire une assurance accident et annulation au moment de l'achat.

### 3. Conclusion de contrat

3.1. ABAG confirme les contrats, les réservations et les commandes du CLIENT par le biais d'une confirmation de réservation. La confirmation de réservation, les présentes conditions de réservation et le montant à payer par le CLIENT à ABAG pour les prestations (paiement) font partie intégrante de la relation contractuelle avec le CLIENT.

3.2. Le contrat est conclu soit entre ABAG et le CLIENT, soit – si ABAG agit en qualité d'intermédiaire – directement entre le CLIENT et le prestataire.

3.3. Le contrat n'est conclu qu'une fois la confirmation de réservation envoyée par ABAG. La confirmation de réservation peut être faite sous forme écrite ou par e-mail.

### 4. Description de la prestation

Les produits, prestations et forfaits proposés par ABAG ou dont ABAG assure le courtage sont loués ou vendus avec l'équipement et aux conditions décrites dans la boutique en ligne.

### 5. Prix

5.1. La réservation est effectuée au meilleur prix du jour disponible dans le système de réservation pour la date de voyage choisie. Les prix last minute, de saison, de week-end ou de promotions spéciales disponibles dans la base de données sont pris en compte lors de la réservation.

5.2. ABAG se réserve le droit d'augmenter les prix en cas d'introduction et d'augmentation des redevances, taxes, impôts et frais de transport après la conclusion du contrat.

### 6. Réservation et paiement

6.1. La revente à des tiers de prestations réservées auprès d'ABAG à des prix supérieurs ou inférieurs n'est pas autorisée. Dans un tel cas, ABAG a le droit d'annuler la réservation, en particulier si, au moment de la transmission/de la revente, le CLIENT a fourni au tiers de fausses indications sur le type de réservation ou de paiement.

6.2. Les prestations sont celles décrites dans l'offre publiée sur internet et figurant dans la confirmation de réservation.

6.3. Immédiatement après la validation de la réservation, le CLIENT reçoit une confirmation écrite d'ABAG. La confirmation de réservation décrit les prestations incluses dans le prix. La réservation n'est valable qu'après réception de la confirmation de réservation.

6.4. Le CLIENT règle par carte de crédit à ABAG la totalité du prix confirmé par le système de réservation.

## 7. Responsabilité

7.1. ABAG n'est responsable des prestations propres qu'en cas de mauvaise exécution de la prestation due à des actes intentionnels ou à une négligence grave; toute autre responsabilité est exclue sauf mention contraire dans la loi. La responsabilité des auxiliaires est exclue sauf mention contraire dans la loi.

7.2. La responsabilité d'ABAG est exclue, notamment en cas de non-exécution ou d'exécution inadéquate imputable aux causes suivantes:

- négligence et comportement du CLIENT;
- négligence et conduite de tiers non impliqués dans la fourniture de la prestation fournie;
- cas de force majeure ou événements imprévisibles ou inévitables.

7.3. La responsabilité pour tout dommage causé au produit est régie par la loi sur la responsabilité du fait des produits.

7.4. Par ailleurs, sauf mention contraire dans la loi, ABAG n'assume aucune responsabilité:

- en cas de perte d'effets personnels, d'effets de valeur, d'argent liquide, de bijoux, d'équipement photo et vidéo, etc.;
- en cas de perte, de vol, de dommage ou d'utilisation abusive de chèques, cartes de crédit et autres;
- pour des changements de programme dus au non-respect des horaires de trains, de bus, de bateaux ou d'entreprises de transport aérien, etc.;
- pour des manifestations et excursions dans la région d'Aletsch Arena qui n'ont pas été réservées par le CLIENT auprès d'ABAG.

## 8. For juridique

Toutes les relations juridiques entre ABAG et le CLIENT sont exclusivement régies par le droit matériel suisse, à l'exclusion d'éventuelles règles de conflit de lois. Le for exclusif est à Brigue.